

## INSCRIPTION

Par internet au [www.concours-musical-de-france.com](http://www.concours-musical-de-france.com) ou par courrier en remplissant la demande ci-dessous.

✂ Découper selon le pointillé

NOM ..... Prénom .....

N° ..... Rue ..... Code Postal .....

Ville ..... Pays ..... Tél./ E-mail .....

Discipline ..... Degré .....

Nom, Prénom du Partenaire 4 mains ..... Tél./ E-mail .....

Œuvres choisies : remplir le tableau ci-dessous ou le recopier sur papier libre

Indiquez le support de l'enregistrement vidéo (DVD, clé USB, Youtube, téléchargement) : .....

Le candidat, ou son représentant légal  autorise  n'autorise pas

le CONCOURS MUSICAL DE FRANCE à utiliser les vidéos, enregistrements et photos produits par ses services au moment des épreuves. Il s'engage à ne réclamer aucun droit de reproduction sur l'ensemble des documents édités et ce, quel que soit le type de support de reproduction utilisé.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement. **Date et Signature du candidat, ou de son représentant légal**

✂ Découper selon le pointillé

Les indications que vous porterez sur ce document pourront faire l'objet d'un traitement informatisé conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

### 1) JOINDRE :

- Le bulletin d'inscription**, écrit en lettres capitales (toute demande illisible sera renvoyée).
- Les droits d'inscription** correspondant au degré choisi (règlement en euros obligatoire) : par mandat national ou international, chèque bancaire à l'ordre du CMF ou par virement (SMC MARSEILLE AG, IBAN : FR76 3007 7049 0017 1709 0020 075 - BIC : SMCTFR2AXXX) pour les candidats résidant en France et à l'étranger.
- Le DVD** (ou autre support)
- La demande d'invitation**, pour les candidats et les accompagnateurs étrangers qui ont l'obligation d'obtenir un visa.
- La liste des œuvres** choisies pour le ou les degrés :

Compositeur	Titre	Opus/n°	Durée

### 2) Renvoyer le tout à : CMF - 5, rue Jules Moulet - 13006 Marseille - France

Le candidat peut s'inscrire dans divers degrés ou disciplines à condition de remplir une demande pour chacun d'eux et d'acquiescer les droits correspondants. Si nécessaire, recopier ou photocopier la demande d'inscription.

**Piano 4 mains** : 1 seule demande et 1 seul droit d'inscription pour les 2 candidats.

Le candidat recevra, quelques jours avant la date de la Finale, une convocation où seront indiqués le jour, l'heure et le lieu de passage. En cas de non-réception du courrier, veuillez consulter le site internet [www.concours-musical-de-france.com](http://www.concours-musical-de-france.com).

#### DROITS D'INSCRIPTION

<b>PIANO CLASSIQUE</b>	<b>PIANO RYTHM'S</b>
Artistique Supérieur..... 80 €	Artistique Virtuosité Jazz..... 70 €
Artistique Virtuosité ..... 85 €	<b>PIANO 4 MAINS</b>
Artistique Excellence ..... 90 €	Artistique Virtuosité ..... 75 €
Artistique Diplôme de Concert..... 100 €	Artistique Excellence..... 90 €

# Concours Musical De France Concours International de Piano



Placé sous le haut Patronage du  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Président : **Sam CHEMOUL**

Présidente Honoraire : **Ginette GAUBERT** († 2019)

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979

Siège social : 5, rue Jules Moulet - 13006 MARSEILLE - FRANCE

Tél. 04.91.54.08.81

E-mail : [ginette.gaubert@wanadoo.fr](mailto:ginette.gaubert@wanadoo.fr)

[info@concours-musical-de-france.com](mailto:info@concours-musical-de-france.com)

[www.concours-musical-de-france.com](http://www.concours-musical-de-france.com)

## En hommage à Ginette GAUBERT

# 2020 - 2021

**COMITÉ D'HONNEUR** : J.-C. GAUDIN Sénateur des Bouches-du-Rhône.

H. HEUGEL, Directeur de l'Ecole Normale de Musique de Paris - J. OKAZAKI, Pianiste -  
B. TARQUINI, Artiste Lyrique - C. BOLLING, Pianiste Compositeur - S. WOJTAS, Pianiste,  
Directeur de l'E.N.M. de Cracovie - P. PENICHER-JAMET, Directrice du Conservatoire de Musique de  
Maisons-Alfort - F. NEYRAT, Directeur de l'Alliance Française à Odessa (Ukraine) - P. REACH, Pianiste -  
D. VISVIKIS, Compositeur - V. LEPIGEON-RIVIER, Pianiste - S. THOMAS, Pianiste Compositeur -  
M. VACHON, Pianiste.

**COMITÉ ACTIF** : S. CHEMOUL - J. BAROTTO - M. GAUBERT-CHEMOUL - E. RIPERT - J. SCHLOUCH -  
P. BELTRA

## - Programme Artistique -

# 7 000 € en Finale

### I - Éliminatoires par enregistrement vidéo

**Date limite des inscriptions : 12 Mars 2021**

### II - FINALE - PARIS : 10 et 11 Avril 2021

**Maison du Japon - Cité internationale universitaire de Paris -  
7 C Boulevard Jourdan - 75014 Paris**

**Concert Hommage à Ginette GAUBERT par Yohann RIPERT pour conclure  
cette finale.**

LA FINALE EST PUBLIQUE - ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

## REPertoire Artistique

Le candidat a la possibilité de s'inscrire dans un ou plusieurs degrés, à condition que les œuvres choisies soient différentes dans chaque degré.

Pour atteindre la durée requise, le candidat pourra compléter le programme par une œuvre de son choix.

Les reprises sont autorisées.

### **SUPERIEUR :**

**A – Choisir une œuvre parmi les suivantes**

- L. V. BEETHOVEN : Grave et allegro di molto e con brio de la Sonate op.13 n° 8 (Pathétique)
- F. CHOPIN : Un Nocturne au choix à l'exception du n°21 op. post. en Do mineur et op. 55 n°1

**B – Une œuvre au choix de J.S. BACH ou D. SCARLATTI**

**C – Une œuvre d'un compositeur français**

**D – A la Albéniz de R. SHCHEDRIN ou une œuvre du XXe siècle**

Durée du programme : 25 minutes environ

### **VIRTUOSITÉ :**

**A – Choisir une œuvre parmi les suivantes**

- R. SCHUMANN : Intermezzo du Carnaval de Vienne op. 26
- W. A. MOZART : 12 Variations 'Ah ! Vous dirai-je maman' KV 265
- F. LISZT : La ronde des Lutins

**B – Une œuvre au choix de J.S. BACH ou D. SCARLATTI ou P.A. SOLER**

**C – Une œuvre d'un compositeur français**

**D – Rayon VII de D. VISVIKIS ou une œuvre du XXe siècle**

Durée du programme : 35 minutes environ

### **EXCELLENCE :**

**A – Un mouvement rapide d'une sonate de W. A. MOZART ou L. V. BEETHOVEN ou F. SCHUBERT**

**B – Une Rhapsodie op.79 au choix de J. BRAHMS**

**C – Une œuvre d'un compositeur français**

**D – Une œuvre romantique de F. CHOPIN ou F. LISZT ou R. SCHUMANN**

**E – Prélude n°3 (Sept Préludes) de D. VISVIKIS ou une œuvre du XXe siècle**

Durée du programme : 45 minutes environ

### **DIPLÔME DE CONCERT :**

**A – Une sonate de W. A. MOZART ou L. V. BEETHOVEN ou F. SCHUBERT**

**B – Une œuvre de F. CHOPIN ou F. LISZT ou J. BRAHMS**

**C – Une œuvre d'un compositeur allemand ou la Toccata op.7 de R. SCHUMANN**

**D – Une œuvre d'un compositeur français**

**E – Prélude de Cristal de D. VISVIKIS ou une œuvre du XXe siècle**

Durée du programme : 60 minutes environ

## ARTISTIQUE 4 MAINS

**VIRTUOSITÉ :** ● Un programme au choix de 20 minutes environ choisi par les candidats.

**EXCELLENCE :** ● Un programme au choix de 30 minutes environ choisi par les candidats.

## ARTISTIQUE JAZZ

**VIRTUOSITÉ :** ● Une IMPROVISATION pour piano seul de 8 à 10 minutes à choisir parmi les standards suivants : I got rythm, Misty, Caravan, Summertime.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le CMF est ouvert à tous les pianistes sans limite d'âge.

### **a) ÉLIMINATOIRES :**

L'audition des épreuves éliminatoires s'effectue uniquement par enregistrement vidéo.

Le candidat peut s'inscrire dans plusieurs degrés ou disciplines à condition de remplir une demande pour chacun d'eux et d'acquitter les droits correspondants. Dans ce cas les œuvres choisies devront être différentes dans chaque degré.

Seuls les candidats ayant joué les œuvres **de mémoire** seront susceptibles de participer à la **Finale**. Pour les candidats présentant le **4 Mains** l'exécution de mémoire n'est pas obligatoire, tant pour les **Éliminatoires** que pour la **Finale**.

### **b) FINALE :** Aucun droit d'inscription supplémentaire.

Les candidats sélectionnés présenteront **de mémoire (à l'exception des 4 Mains)**, le même programme que celui choisi pour les éliminatoires. La composition du Jury sera communiquée le jour de la Finale.

Le Jury se réserve le droit de ne pas distribuer toutes les récompenses et d'arrêter le candidat lorsqu'il estimera disposer des éléments suffisants pour attribuer sa note. **SES DÉCISIONS SONT SANS APPEL.**

### **c) CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :**

Les candidats doivent **faire parvenir leur enregistrement** (DVD, Clé USB, Youtube, email) avec leur inscription, **au plus tard le 12 mars 2021.**

Les droits d'inscription ne seront en aucun cas remboursés.

- Les frais de voyage, d'entretien et d'hébergement sont à la charge du participant.

- En cas de litige, seul le texte français du règlement sera pris en considération.

**PHOTOCOPIE DES OEUVRES INTERDITE (même partielle) loi du 11/3/1957 - Code Pénal, art. 425**

## RÉCOMPENSES

**AUCUN RÉSULTAT PAR TÉLÉPHONE**, consultez le site internet [www.concours-musical-de-france.com](http://www.concours-musical-de-france.com)

**ÉLIMINATOIRES :** à l'issue des éliminatoires les candidats recevront par courrier un certificat de participation mentionnant leur récompense régionale, soit : 1er Prix "Finaliste", 1er, 2e, 3e, 4e, 5e Prix.

Seuls les candidats ayant obtenu la Mention **1er Prix "Finaliste"** participeront à la finale.

**FINALE:** Proclamation des résultats, remise des Prix et cocktail le dimanche soir des épreuves (11 avril 2021).

Les candidats recevront par courrier le **Diplôme du CMF**.

## PRIX CMF ATTRIBUÉS EN FINALE

a) Seuls les candidats ayant obtenu en Finale un 1er Prix sont susceptibles de recevoir le prix CMF. Ce prix, proposé par le Président, doit être accepté par la majorité des membres du jury. En cas d'ex aequo, le prix sera partagé entre les deux candidats.

b) 1 seul prix CMF par degré, 1 seul prix pour les 2 partenaires dans la discipline piano 4 mains.

### **PIANO CLASSIQUE**

Artistique Supérieur .....	500 €
Artistique Virtuosité.....	1 000 €
Artistique Excellence .....	1 500 €
Artistique Diplôme de Concert .....	2 000 €

### **PIANO RYTHM'S**

Artistique Virtuosité Jazz .....	300 €
<b>PIANO 4 MAINS</b>	
Artistique Virtuosité .....	400 €
Artistique Excellence .....	800 €

**PRIX Ginette Gaubert :** pour la meilleure interprétation de la Toccata op.7 de R. SCHUMANN ..... 500 €

**Prix Spécial Teresa Janina Czekał :** pour la meilleure interprétation d'une œuvre de Frédéric Chopin... 100 €

## CORRESPONDANTS POUR L'ÉTRANGER

**POLOGNE :** Mme Joanna GARNCZAREK - Tél. (33).4.42.57.33.22.

**EUROPE DE L'EST :** Mme Yelena DELVILLE - Tél.02.51.24.71.96 ou 06.62.86.00.35 (à partir de 14h00) - [yelena.delville@free.fr](mailto:yelena.delville@free.fr)

**ESPAGNE :** Mme Rita FERRER I MIQUEL - Tél. (34).972.30.42.15 ou (34).606.98.33.40 - email : [info@escolademusica.com](mailto:info@escolademusica.com)

**RIGA :** Mme Tamara BOGDANOVA - [bogdanovatk46@gmail.com](mailto:bogdanovatk46@gmail.com). **Mme Inese VISE** - [inese.v17@inbox.lv](mailto:inese.v17@inbox.lv)

**UK-USA :** M. Yohann RIPERT - E-mail : [yohannripert@gmail.com](mailto:yohannripert@gmail.com)

**CHINE :** Mile Zhenni Li - [zhenni.li@yahoo.com](mailto:zhenni.li@yahoo.com)